Dispositif d’aide aux artistes et groupes de musiques actuelles de Normandie – Parcours « GO »

START & GO est le dispositif d’accompagnement et de repérage des artistes et groupes musiques actuelles normand·es, des pratiques amatrices, à l’émergence, en passant par les projets en développement jusqu’à leur professionnalisation.

START & GO permet l’accompagnement d’artistes, de projets et de structures, des pratiques amatrices à l’émergence (START), en passant par la professionnalisation (GO), jusqu’à la structuration professionnelle et le développement de carrière (GO+).
Depuis 2018, START & GO a soutenu et accompagné 246 projets musicaux régionaux.

Le dispositif régional de soutien et de repérage des artistes et groupes musiques actuelles est mis en œuvre par Normandie Musiques Actuelles – NORMA.

La Région souhaite plus particulièrement porter son effort sur l’aide aux groupes normands pour les accompagner de l’émergence à la professionnalisation.

La Région leur apportera une subvention pour réaliser leurs projets en concertation avec l’Etat et les collectivités partenaires.

Objectifs

Accompagner des artistes, en voie de professionnalisation ou professionnels en respectant la diversité des esthétiques musiques actuelles (y compris le jazz, les musiques traditionnelles et du monde).

Bénéficiaires

Personnes morales représentants des artistes ou des groupes de musiques actuelles en développement ou professionnels (association, développeurs, tourneurs, labels, lieux, etc...)

Caractéristiques de l’aide

Les projets suivants pourront être aidés :

Enregistrement, création de clip/vidéo, promotion, tournée, résidence, formation.

Critères de recevabilité :

La moitié des membres du groupe doit résider en région Normandie.

Avoir une structure juridique support (association du groupe, label, tourneur…).

Avoir un répertoire constitué de compositions originales d’une durée minimale de 45 mn (les créations originales et réarrangements seront appréciés selon l’esthétique musicale).

Posséder au minimum 3 titres audio enregistrés de moins de 3 ans.

Avoir une visibilité significative sur scène ou sur les réseaux sociaux et le web.

Faire preuve d’une démarche de structuration avérée (travail en réseau, entourage professionnel, rémunération des artistes, cession des spectacles…).

Sont exclus :

Les groupes ou artistes engagés par un contrat discographique (contrat d'artiste) auprès des majors et de leurs labels.

Les groupes ou artistes engagés par un producteur de spectacle d’envergure nationale.

Contacts

Contacts

LESAUVAGE Charlotte

Normandie Musiques Actuelles – NORMA

Chargée de l’accompagnement et des pratiques artistiques

0231279361

charlotte@norma-asso.fr

GABILLET Jean-Thomas

Direction de la Culture et du Patrimoine

Service Spectacle vivant, formation, emploi

Chargé de projets Musiques Actuelles

0231069825

jean-thomas.gabillet@normandie.fr

Pour toute question relative aux musiques actuelles